



**VILLE D'ESCAUDAIN**  
-----  
**COMPTE -RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du MARDI 23 FEVRIER 2021 à 16 H 30**

**(Convocation en date du 17 FEVRIER 2021)**

---

Présidence : M. SALIGOT Bruno, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20 pour la question 01/01/2021  
22 (de la question 02/01/2021 à la question 05/01/2021)  
23 (de la question 06/01/2021 à la question 25/01/2021)

Nombre de votants : 26 dont 6 pouvoirs pour la question 01/01/2021  
28 dont 6 pouvoirs (de la question 02/01/2021 à la question 05/01/2021)  
28 dont 5 pouvoirs (de la question 06/01/2021 à la question 25/01/2021)

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle (à partir de la question 02/01/2021), SCHUTT Sylvie (de la question 06/01/2021 à la question 25/01/2021) PUPILLI Pascal, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey (à partir de la question 02/01/2021) CARPENTIER Romuald.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme TRIOUX Annick donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, Mme PLAYE Maryse donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme SCHUTT Sylvie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine (de la question 01/01/2021 à la question 25/01/2021), Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine.

Membres excusés : MM. GIL Eugène, GUIOT Christelle, CLOET Geoffrey pour la question 01/01/2021  
M. GIL Eugène (de la question 02/01/2021 à la question 25/01/2021)

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme GALAND Mélanie.

---

**Délibération n° 01/01/2021 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>ER</sup> Décembre 2020.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> Décembre 2020.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CARPENTIER Romuald.*

### **Délibération n° 02/01/2021 – Budget Primitif 2021 – Rapport d’Orientations Budgétaires.**

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de la tenue du Débat d’Orientations Budgétaires qui a été réalisé sur la base d’un rapport détaillé présentant les éléments nécessaires à la préparation du Budget Primitif et arrêtant les principales orientations budgétaires.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

### **Délibération n° 03/01/2021 - Personnel communal – Modification du tableau des emplois permanents**

Le Conseil Municipal décide de créer les postes suivants :

- à temps complet :
  - Educateur des APS
  - Adjoint d’animation principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - Rédacteur
  - Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe : 4 postes
- à temps non complet (durée hebdomadaire)
  - Adjoint d’animation principal de 2<sup>ème</sup> classe : 17 h 30
  - Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe :
    - 2 postes à 24 h 00, 26 h 00 et 26 h 45
    - 3 postes à 22 h 00
    - 4 postes à 17 h 30

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

## **Délibération n° 04/01/2021 - Adaptation des règles de procédure interne relatives à la passation des marchés publics.**

Le Conseil Municipal décide :

Outre les cas de dispense de publicité et mise en concurrence prévus par le code de la commande publique, notamment par ses articles L. 2122-1 et R. 2122-1 à R. 2122-11, les règles de procédure interne pour la passation des marchés à procédure adaptée sont les suivantes :

- Pour les marchés d'un montant inférieur à 40 000 € HT, ainsi que pour les marchés de travaux d'un montant inférieur à 100 000 € HT jusqu'au 31 décembre 2022 inclus, il sera procédé à la consultation d'au moins trois opérateurs économiques. Toutefois, sous réserve du respect du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article R2122-8, Monsieur le Maire pourra apprécier au cas par cas l'utilité, notamment technique et financière, de recourir à ce formalisme, en particulier pour les marchés de très faible montant. La procédure pourra être dématérialisée via une adresse mail dédiée à cet usage.

- Pour les marchés de fournitures et services d'un montant compris entre 40 000 et 89 999,99 € HT, il sera procédé à la publication d'un avis d'appel public à concurrence au fur et à mesure des besoins sur le profil acheteur (achatpublic) et dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (B.O.A.M.P.) ou dans un journal d'annonces légales. La procédure sera dématérialisée via la plate-forme sécurisée achatpublic.

Les règles de procédure et de publicité des marchés d'un montant égal ou supérieur à 90 000 € HT sont régies par le code de la commande publique.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

## **Délibération n° 05/01/2021 - Association Foncière de Remembrement de la Commune d'Escaudain – Désignation de cinq propriétaires.**

Le Conseil Municipal décide de proposer les propriétaires suivants pour intégrer le bureau de l'Association Foncière de Remembrement d'Escaudain :

### Titulaires :

- CALLENS Antoine, né le 23 avril 1982 à Denain (Nord), domicilié à Iwuy (Nord), 1 rue du Port ;
- CONSILLE Olivier, né le 5 octobre 1972 à Cambrai (Nord), domicilié à Escaudain (Nord), 360, rue Danton ;
- DERNONCOURT Jean-Pierre, né le 12 septembre 1958 à Escaudain (Nord), domicilié à Escaudain (Nord), 397, avenue Jules Guesde.

### Suppléants :

- BOLLENGIER Yves, né le 12 juin 1958 à Escaudain (Nord), domicilié à Escaudain (Nord), 556, avenue Jules Guesde ;
- HOUSEZ Fabien, né le 19 mars 1987 à Valenciennes (Nord), domicilié à Abscon (Nord), 19, rue Jean Jaurès.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à*

Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

**Délibération n° 06/01/2021 - Fourniture d'électricité – Adhésion au dispositif d'achat groupé Electricité Vague 3 proposé par l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) – Approbation de la convention de mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP.**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au dispositif d'achat groupé « Electricité Vague 3 » initié par l'UGAP. Il approuve la convention ayant pour objet la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement et de services associés passé sur fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document nécessaire à la mise en œuvre de celle-ci.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 07/01/2021 - Adhésion au groupement de commandes pour l'enlèvement et le traitement de dépôts sauvages de déchets ménagers ou assimilés et/ou amiantés sur le territoire du SIAVED.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention de groupement de commandes pour l'enlèvement et le traitement de dépôts sauvages de déchets ménagers ou assimilés et/ou amiantés sur le territoire du SIAVED et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 08/01/2021 – Cession des bâtiments et des garages de la Résidence Ansart à la Société Immobilière du Grand Hainaut (SIGH) cadastrés section BA n°s 983, 985, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996 et 997 – Classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section BA n°s 984, 987, et 988 et classement dans le domaine privé communal de la parcelle cadastrée section BA n° 986.**

Le Conseil Municipal décide :

- De résilier le bail à construction dont le terme est fixé au 05 Septembre 2025.

- De consentir à la Société Immobilière du Grand Hainaut la cession de l'ensemble immobilier dit Résidence Gustave Ansart cadastré section BA n°s 983, 985, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996 et 997 pour un montant de 500.000€ net vendeur frais notariés en sus.
- Décide de classer dans le domaine public communal les parcelles cadastrées section BA n°s 984, 987 et 988 d'une superficie de 760 m<sup>2</sup>
- Décide de classer dans le domaine privé communal la parcelle cadastrée section BD n°986 d'une superficie de 59 m<sup>2</sup> correspondant à l'extension de la Salle de la Jeunesse.
- De confier la rédaction de l'acte de cession à venir à Maître DE CIAN LHERMIE Sophie, notaire à Denain.

Il autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires, à intervenir pour leur exécution et à signer l'acte de vente définitif.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 09/01/2021 - Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) – Approbation du bail à passer avec l'Association « Escaudain Santé » - Gestion locative confiée à Maître De Cian Lhermie notaire à Denain.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le bail professionnel à passer avec l'association « Escaudain Santé » rédigé par l'office de Maître De Cian Lhermie Sophie, notaire à Denain et décide de conclure le bail pour une durée de 6 ans renouvelable tacitement avec l'association « Escaudain Santé ». Il décide de prendre en charge à hauteur de 50% les frais d'honoraires liés à la location de la MSP s'élevant à 5.049,60 € TTC et autorise Monsieur le Maire à confier la gestion locative à Maître De Cian Lhermie pour des frais s'élevant à 6% HT de chaque loyer mensuel. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous documents utiles et nécessaires à la location de la maison de santé pluridisciplinaire avec l'association « Escaudain Santé »

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 10/01/2021 - Permis de construire du groupe scolaire – Organisation d'une enquête publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental.**

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une enquête publique relative à l'étude d'impact environnemental sur le projet du groupe scolaire et à prendre tout acte, à faire toute demande et à signer tout document relatif à ce dossier et l'autorise à saisir le Tribunal Administratif pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI*

Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie,, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

**Délibération n° 11/01/2021 - Approbation de la convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption urbain à passer avec la C.A.P.H.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver la délégation de l'exercice du droit de préemption urbain à la Commune pour les zones situées en zones urbanisées et à urbaniser à l'exception :

- d'une part, des zones d'activités d'intérêt communautaire,
- d'autre part, des opérations reconnues d'intérêt communautaire.

Il approuve la convention de gouvernance relative à l'exercice du droit de préemption urbain, actant le principe d'un droit de priorité aux projets communautaires en cas de conflit avec un projet communal et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de gouvernance avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie,, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 12/01/2021 - Instruction des Autorisations d'Urbanisme – Approbation des conventions suivantes :**

- **Convention d'adhésion au service commun pour l'application du droit des sols de la Porte du Hainaut**
- **Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par le service commun pour l'application du droit des sols de la Porte du Hainaut.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de convention d'adhésion de la Commune au service commun ADS de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Il approuve le projet de convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme de la Commune par le service commun de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions avec la Porte du Hainaut, comprenant l'annexe dûment complétée par ses soins définissant les autorisations d'urbanisme dont l'instruction est confiée par la Commune au service commun ADS.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie,, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 13/01/2021 - Approbation de la convention de prestation de service avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ainsi que du protocole d'accord partenarial de lutte contre l'habitat indigne.**

Le Conseil Municipal décide de confirmer le déploiement des outils de la loi ALUR/ELAN (APML, DML, et APD) mis en œuvre par la CAPH sur la commune d'Escaudain selon le périmètre et les modalités définis dans le rapport joint à la présente délibération. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service avec La Porte du Hainaut et autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord partenarial de Lutte contre l'Habitat Indigne

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie,, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 14/01/2021 - Approbation de la convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à la signalisation horizontale à passer avec le Conseil Départemental du Nord.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention à passer avec le Conseil Départemental du Nord pour l'entretien du domaine public départemental en agglomération, relative à la signalisation horizontale et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération, relative à la signalisation horizontale.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie,, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 15/01/2021 - Approbation de la convention de mise à disposition des salles de sports « Didier Pironi » et « Salvador Allende » au profit du Collège Félicien Joly.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de convention précité et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses éventuels avenants, ainsi qu'à intervenir pour leur exécution.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie,, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 16/01/2021 - Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la réalisation d'une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants sur la Commune.**

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants pour limiter la prolifération et à intervenir pour son exécution.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 17/01/2021 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaire – Modification du règlement intérieur.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications des articles 1 à savoir les lieux d'implantation déclarés en Accueils Collectifs de Mineurs « ACM », et 4 sur le fonctionnement du règlement intérieur de l'ALSH Périscolaire et précise que les autres articles du règlement restent en vigueur.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 18/01/2021 - Piscine Maurice Thorez – Droits d'entrée.**

Le Conseil Municipal décide de fixer ainsi qu'il suit les tarifs des droits d'entrée à la piscine, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2021 :

| ENTREES   | TARIFS   |   |
|---|--|---|
|   | Unité  | Abonnement (10 entrées)                         |
| Entrée « adultes »  | 2,80 €   | 25,00 €   |
| Entrée « enfants de moins de 16 ans »                                     | 1,50 €   | 13,00 €   |
| Entrée « enfants de moins de 6 ans »<br>(gratuit pour les moins de 2 ans) | 1,20 €   | 10,00 €   |
| Entrée « accompagnant »   | 0,50 €   | -   |
| Comités d'entreprise  |  | 22,00€ (uniquement par 10 carnets soit 220,00€) |
| Ecole de natation   | Abonnement pour l'année scolaire (Septembre à Juin) : 50,00 €  |   |
| Aquagym   | 5,00 €   | 45,00 €   |
| Sauna (accès piscine inclus)  | 6,00 €   | 54,00 €   |
| Jardin aquatique  | Pour 1 enfant et 1 ou 2 parent(s) : 6,00 €<br>Enfant supplémentaire : 1,00 €                                       | Pour 1 enfant : 54,00 €                         |
| Carte « abonnements »   | Pour les Escaudinois : Gratuité pour la première (5,00 € en cas de renouvellement)<br>Pour les Extérieurs : 5,00 € |   |



Il précise que ces droits d'entrée seront perçus par le régisseur de recettes et encaissés sur le budget communal à l'article 70631 – code fonctionnel 413 et ajoute qu'au règlement de toute entrée ou abonnement, il sera remis à l'utilisateur un ticket de caisse.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

### **Délibération n° 19/01/2021 - Programmation Politique de la Ville 2021.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver la programmation Politique de la Ville 2021 ainsi que le plan de financement. Il autorise Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions correspondant aux participations communales identifiées au plan de financement, au profit de chaque porteur de projet et précise que les crédits seront ouverts sur le budget de l'exercice en cours au chapitre 65 articles 657362, 6574.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

### **Délibération n° 20/01/2021 - Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L. classique) – Programmation 2021 – Travaux de rénovation thermique – Remplacement de la chaudière fioul de l'Ecole Schneider par une chaudière à condensation.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le programme de travaux pour le remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière à condensation dont le montant (fourniture, travaux, pose d'un compteur) est estimé à 42.757,09 € HT et sollicite une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 40%. Il adopte le plan de financement présenté dans le dossier de demande de subvention et s'engage à financer la part communale de cette opération en l'inscrivant au budget. Il s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit reconnu complet et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

## Délibération n° 21/01/2021 - Subventions aux associations escaudinoises – Acompte 2021.

Monsieur le Maire décide d'allouer les subventions suivant le tableau ci-annexé aux associations ayant fourni leur compte de résultat 2020. Celles-ci représentent un montant de 30 % de la subvention de fonctionnement allouée en 2020. Il précise que les crédits nécessaires au règlement des présentes dépenses seront inscrits au budget primitif chapitre 65, article 6574.

|   |                 |
|---|-----------------|
| <b>1 - ASSOCIATIONS ESCAUDINOISES</b>                 | <b>39 023 €</b> |
| <b>1.a - Associations culturelles</b>                 | <b>5 250 €</b>  |
| Association des Amis du Musée d'Escaudain             | 210 €           |
| Harmonie d'Escaudain                                  | 3 000 €         |
| Arts en Mouvement                                     | 450 €           |
| Cercle Philatélique Escaudinois                       | 90 €            |
| Bimbo - Escaudain                                     | 600 €           |
| Ass. de sauvegarde du patrimoine escaudinois          | 150 €           |
| Club de généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevant      | 240 €           |
| Comité Escaudain Ruhla                                | 510 €           |
| <b>1.b - Associations de quartiers et sociales</b>    | <b>3 098 €</b>  |
| Comité des fêtes de la cité Nervo - Escaudain         | 150 €           |
| Cercle Laïque socio-culturel Jacques Brel - Escaudain | 1 500 €         |
| Mieux Vivre à Louise Michel - Escaudain               | 998 €           |
| Nord Escaudain  | 300 €           |
| Les pensées d'Astrid                                  | 150 €           |
| <b>1.c - Associations sportives</b>                   | <b>30 045 €</b> |
| Escaudain Basket - Porte du Hainaut                   | 4 500 €         |
| Basket Féminin Escaudain - Porte du Hainaut           | 5 250 €         |
| Atout Forme - Escaudain                               | 210 €           |
| Les Archers Escaudinois                               | 450 €           |
| Union Sportive Escaudain Football                     | 9 000 €         |
| Association sportive de Tennis de Table - Escaudain   | 1 800 €         |
| Force Athlétique Escaudain                            | 2 940 €         |
| Club Olympique Municipal Escaudinois                  | 3 000 €         |
| Club Cyclo VTT Escaudain                              | 450 €           |
| Tennis Club Escaudinois                               | 2 100 €         |
| Association Sportive de Tir Escaudinoise              | 210 €           |
| UNSS - Collège Félicien Joly d'Escaudain              | 135 €           |
| <b>1.d - Associations diverses</b>                    | <b>630 €</b>    |
| Le pigeon de fer - Escaudain                          | 90 €            |
| Amicale pour le don de sang bénévole d'Escaudain      | 60 €            |
| Union du commerce - Escaudain                         | 270 €           |
| Les Anciens combattants - Escaudain                   | 210 €           |

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 22/01/2021 - Subvention exceptionnelle d'aide au fonctionnement à l'Association « Nouveau Regard ».**

Monsieur le Maire décide d'allouer au titre de l'exercice 2021, à l'association «Nouveau Regard » une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.470 €, afin de permettre à l'association de développer ses actions. Il précise que les crédits nécessaires au règlement de la présente dépense sont inscrits au budget primitif chapitre 65, article 6574.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GUIOT Christelle, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie., LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.*

**Délibération n° 23/01/2021 - Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation.**

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter un ou plusieurs immeubles.

**Délibération n° 24/01/2021 - Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.**

Le Conseil Municipal décide de prendre note des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations accordées par le Conseil Municipal par délibération en date du 10 Juillet 2020.

Fait à Escaudain, le 25 Février 2021  
LE MAIRE,

Bruno SALIGOT